

Département du Nord

Arrondissement de LILLE

Communauté de communes P**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE****DELIBERATION
CC_2022_168**

L'an deux mille vingt deux, le vingt six septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de M. Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 19 septembre 2022, conformément à la loi.

OBJET :**COMMISSION 1 -
MOBILITE -
AMENAGEMENT - ADS****PLUI**

*Approbation de la mise
en compatibilité suite à
déclaration de projet du
PLU de Bourghelles*

**Présents au vote de la
délibération :**

Titulaires et suppléants
présents : 33
Procurations : 13

Nombre de votants : 46**Présents :**

Luc FOUTRY, Yves LEFEBVRE, Joëlle DUPRIEZ, Bruno RUSINEK, Benjamin DUMORTIER, Nadège BOURGHELLE-KOS, Sylvain CLEMENT, Bernadette SION, Jean-Louis DAUCHY, Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Olivier VERCRUYSSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine GAU, Valérie NEIRYNCK, Jean-Paul VERHELLEN, Alain BOS

Ont donné pouvoir :

Marie CIETERS, procuration à Bernadette SION
Bernard CHOCRAUX, procuration à Luc FOUTRY
Michel DUPONT, procuration à Hélène FOUACHE
Arnaud HOTTIN, procuration à Yves LEFEBVRE
Odile RIGA, procuration à Sylvain CLEMENT
Sylvain PEREZ, procuration à Paul DHALLEWYN
Michel PIQUET, procuration à Carine GAU
Gilda GRIVON, procuration à Ludovic ROHART
Coralie SEILLIER, procuration à Franck SARRE
Thierry LAZARO, procuration à Thierry DEPOORTERE
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER
Jean-Luc LEFEBVRE, procuration à Olivier VERCRUYSSSE

Absents excusés :

Vincent LAVALLEZ, Régis BUE, Isabelle LEMOINE, Frédéric SZYMCZAK, Didier WIBAUX, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Valérie NEIRYNCK

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 26 septembre 2022

Délibération CC_2022_168

COMMISSION 1 - MOBILITE - AMENAGEMENT - ADS

PLUI

***Approbation de la mise en compatibilité suite à déclaration de projet du
PLU de Bourghelles***

Le Conseil Communautaire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.153-58 et suivants du Code de l'Urbanisme ;

Vu l'Arrêté Préfectoral du 3 août 2021 confirmant la prise de compétence PLU par la communauté de communes Pévèle Carembault ;

Vu la délibération communale de lancement de la mise en compatibilité suite à déclaration de projet du PLU de Bourghelles en date du 28 juin 2021 ;

Vu l'arrêté intercommunal prescrivant l'enquête publique du PLU Bourghelles en date du 19 mai 2022 ;

Vu les différentes pièces composant le PLU et notamment : le zonage ;

Vu l'avis de la Commission 1 - Aménagement, mobilité et ADS lors de sa séance du 16 septembre 2022.

Une délibération municipale en date du 28 juin 2021, a voté les documents de la mise en compatibilité suite à déclaration de projet du PLU de Bourghelles. Ces documents ont été envoyés à la MRAE et aux différents personnes publiques associées pour avis. Les documents, ainsi que ces avis ont également été soumis à enquête publique.

Où l'exposé de son Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE, le conseil communautaire :

DECIDE (par 46 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 46 VOTANTS) :

- ***D'approuver la mise en compatibilité suite à déclaration de projet du PLU de Bourghelles,***
- ***De procéder aux formalités obligatoires pour l'entrée en vigueur du document.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président

Luc FOUTRY